

Deux décorés, vingt nouveaux habitants et des projets



a commune dispose d'un tissu associatif très riche, avec « beaucoup d'associations fédératrices entre elles », a souligné le maire, Olivier Vitré, lors de la cérémonie des voeux. L'élu a ensuite exposé les avantages à faire partie du Choletais : une agglomération « prospère sur le plan économique, qui peut attirer des entreprises avec un taux de chômage très bas. Le travail attire la population. Nous ne sommes qu'à 25 minutes de Cholet. »

Après l'exposé des compétences prises en charge par l'agglomération du Choletais, l'édile a donné des informations sur les projets propres à la commune : une réflexion va s'engager aux côtés du SIEML (Syndicat d'électricité) sur les énergies renouvelables en rapport avec le chauffage des bâtiments municipaux. Les éoliennes devraient sortir de terre en septembre 2018.

Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux vont se poursuivre sur les trois années à venir.

Une réunion publique va avoir lieu en ce début d'année pour lancer le projet de participation citoyenne, une action qui pallierait la réduction du nombre de gendarmes dans le Vihierois et créerait, par ailleurs, « du lien entre les habitants », avec des personnes relais.

Vingt nouveaux habitants se sont installés dans la commune en 2016 : ils ont été accueillis lors de la cérémonie.

Pour clore cette rencontre, deux Saint-Paulais très investis dans le domaine associatif, Gérard Manceau et Aurélien Bien, ont été décorés de la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Le très discret président de l'association d'éducation populaire, Gérard Manceau, oeuvre au sein de cette association depuis quarante ans. Aurélien Bien, y est fortement investi depuis dix ans, dans le cadre du théâtre.